

Enseignant (e) en mathématique 2^e cycle (100%)
Remplacement indéterminé - Année scolaire 2023-2024
Campus Ville de Sainte-Catherine

Depuis plus de 45 ans, le Collège Charles-Lemoyne œuvre à l'éducation des jeunes en partenariat avec les familles. Son équipe d'éducateurs évolue dans un environnement de travail stimulant où chacun contribue à enrichir la vie des jeunes tant sur le plan pédagogique, culturel, social et sportif. Le Collège Charles-Lemoyne compte plus de 3000 élèves répartis dans deux campus, soit Longueuil – Saint-Lambert et Ville de Sainte-Catherine. De langue française, il représente l'un des plus importants établissements d'enseignement privés du secondaire au Québec.

En 2015, le Collège a fondé l'Académie internationale Charles-Lemoyne, la première école primaire privée internationale de la Montérégie.

Se voulant une institution accessible, les élèves sont regroupés selon leur profil scolaire : Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international (PEI), Programme d'éducation plus (PE+), Programme d'éducation Sport (PE-Sport), Programme d'éducation Art (PE-Art) et Programme d'éducation avec appui pédagogique (PEA). Ainsi, la direction et l'équipe pédagogique peuvent mieux répondre aux besoins de tous les jeunes d'une même famille.

Conditions et rémunération

Selon sa politique en vigueur, le Collège Charles-Lemoyne offre des conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation :

- Les enseignants qualifiés débutent à l'échelon 5 (échelles salariales identiques au public);
- Programme de mentorat pour les enseignants et plan de relève de gestion;
- Deux semaines de relâche par année;
- Régime d'assurances-collectives avantageux;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP- Retraite Québec);
- Frais de scolarité du Collège (et rabais substantiel pour l'Académie) assumés pour les enfants des employés;
- Obtention de la permanence après le deuxième renouvellement de contrat;
- Programme d'avantages corporatifs, télémédecine, etc.

Exigences du poste

Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.

Faire parvenir votre curriculum vitae :

Collège Charles-Lemoyne

Courriel : rh@ccllemoyne.edu

*Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi
Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour l'entrevue.*

